

Assemblée Générale Ordinaire **Du 19 mars 2022** **14h au siège de l'association**

Sur convocation, une assemblée Générale Ordinaire s'est tenue ce Samedi 19 mars 2022 à 14h au siège de l'association 2 rue des 100 villas à Mamoudzou. Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mme Astrid CUSSE assistée de Mme Cécile BRUCKERT, directrice et représentante légale, par Anic FANAMANA Trésorière de l'association et par le commissaire aux comptes M. Djoumoi RAMIA. Etaient également présents 3 enseignants qui ne représentent pas d'adhérents.

Étaient présents 5 adhérents majeurs ou parents d'élèves représentant 8 voix ; 17 procurations représentant 33 voix. Soit au total 41 voix.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

Ordre du jour

Non soumis au vote :

Année 2021/2022 :

- 1. Accueil et historique**
- 2. Présentation équipe pédagogique**
- 3. Bilan de la rentrée**
- 4. Programme de l'année**

Soumis au vote :

- 5. Rapport moral 2020/2021 – Annexe 1 et PJ**
- 6. Rapport financier - Approbation des comptes 2020/2021 – Annexe 2**
- 7. Présentation et renouvellement des mandats du Conseil d'Administration – Annexe 3**

La Présidence précise que l'ensemble des documents sont disponibles au siège de l'association.

1- Mot d'accueil et bref historique de l'association :

Musique À Mayotte, créée en 1998, reconnue par le Ministère de la Culture en juillet 2018, et agréée JEP (jeunesse éducation populaire) par la DRAJES juillet 2019 élargit chaque année ses partenariats.

En 2021 nous avons signé des conventions en répondant à des appels à projets nationaux ou sur présentation de projets avec :

- DAC Direction des Affaires Culturelles : convention triennale, Journées Européennes du Patrimoine, C'est Mon Patrimoine et PEAC (parcours éducatifs artistiques et culturels)
- ANCT Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : projet Vigie avec CCPT – Adulte Relais avec un 2^{ème} poste en janvier 2021 et C'est Mon Patrimoine,
- RECTORAT : Convention option musique au collège de Mgombani et PEAC
- DRAJES : Direction de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale : poste FONJEP et valorisation, transmission de la facture des instruments traditionnels. Soutien à l'action en primaire à BOBOKA
- DCP Direction de la culture et du patrimoine du conseil départemental (Option musique et C'est Mon Patrimoine),
- MUMA musée de Mayotte : Recherches, lutherie, instruments traditionnels, transmission.
- COMMUNE DE Mamoudzou : Soutien à l'option musique en primaire BOBOKA.
- Fondation CARASSO et Conseil Départemental : aide au Covid

- Après 7 années passées à essayer de collaborer avec la commune de Pamandzi et malgré une convention signée en novembre 2020 qui laissait présager un véritable développement, nous recevons par email l'injonction de quitter la bibliothèque. On nous demande de ne plus produire de son et nous ne pouvons plus occuper l'espace en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Mais la convention n'est toujours pas officiellement dénoncée par écrit.

La démocratisation des enseignements artistiques, la structuration en lien avec les collectivités ainsi que la préservation du patrimoine musical sont nos axes forts.

Nous sommes également membres actifs du collectif « Les Arts Confondus » avec lequel nous œuvrons pour globalement développer les filières, les formations, la reconnaissance des métiers du spectacle vivant et des arts en général.

L'équipe dirigeante est active, mahoraise et/ou habite durablement à Mayotte. Elle sait garder l'esprit associatif initié par les membres fondateurs et générer une ouverture significative en faveur de nouveaux publics. Ses membres sont témoins du passé, voire ont participé à la création de l'association.

Si certains axes sont aidés grâce aux divers financements, notre école s'adresse à tous nos publics avec les mêmes objectifs qualitatifs.

Rappel de l'objet de l'Association :

- Sensibiliser et éveiller des personnes ou groupes de personnes à la musique,
- Former des personnes ou groupes de personnes au solfège et à la pratique d'un ou plusieurs instruments,
- Rassembler les personnes souhaitant jouer seules ou en groupe,
- Organiser toute manifestation culturelle ou musicale, privée ou publique.
- Produire, diffuser, vendre tout support musical, spectacle.
- Commerce de tout article utile à la pratique musicale des adhérents
- Création d'œuvres musicales et leurs éditions.
- Inscription de l'école au registre des centres de formation.

2

Ces activités musicales sont dispensées par des enseignants salariés de l'école, soit à temps plein soit à temps partiel.

2 - Présentation de l'équipe pédagogique (année 2020/2021) :

Temps plein	Richard RAKOTOARISOA (Njila)	Guitare, Chant, Gabussi, ateliers vocaux	GT
Temps plein	Mohamed Issa HAJI (Matona)	Batterie, Gabussi, Oud, Clarinette, Saxo, Ensembles.	GT
Temps plein	Rosalie JOUZEAU MASY	Violon, Piano, FM	GT
Temps plein	Marc PIA	Piano, FM	GT
Temps partiel	Julien SANG	FM, ateliers vocaux	GT
Temps partiel	Marielle BERAUD	Piano, FM	PT
Temps partiel	Maya GANA	Éveil, Pré-solfège, chorales, Ensembles	GT
Temps partiel	Selim BOUDRAA	Piano, FM	GT
Temps partiel	Mauro GORI	Chant, Chorale	PT
Temps plein	Anthoumani RAKOTO	Ateliers fabrication instruments traditionnels. Stages	GT
Temps partiel	Fitiavana ANDRIANANTENAINA	Guitare, FM, périscolaire, scolaire	PT/GT
Auto entrepreneur	Anne CHARRIER	Flûte traversière	GT
	David LENANCKER	En formation à TOURS	

À noter l'équipe comprend actuellement 4 enseignants à temps plein et exclusivement à l'école de musique et 1 en formation jusqu'en juin 2022, 7 à temps partiel (dont 3 enseignants musique en collège) et 1 auto entrepreneur.

Pour l'enseignement des musiques traditionnelles, notamment les musiques arabes, nous avons pu recruter Haji Mohamed Issa (Matona), fondateur de l'académie de Zanzibar. L'équipe de professeurs est de traditions diverses : mahoraise, malgache, zanzibarite, européenne, avec des compétences également diverses : classique, jazz, actuelles, traditionnelles, ce qui ouvre une palette d'enseignements et un équilibre à notre école dans son environnement géographique.

L'association salarie 1 poste de direction générale à temps plein (Cécile BRUCKERT), 1 poste adulte relais depuis janvier 2021 à temps plein (Anssaf MADI VITTA) pour la gestion administrative du logiciel Imuse, gestion de projets, lien avec les familles, l'inscription et le recouvrement des adhérents, 1 autre poste d'adulte relais spécialisé dans la transmission des savoir-faire au niveau des instruments traditionnels (Anthoumani RAKOTO), 1 assistante pour l'accueil, l'entretien, le secrétariat à 85% (Moihedja SALIM) ,1 poste Fonjep lutherie/recherche/transmission (Jean WELLERS) , 1 jardinier/ménage 18h/mois (Madgidi Halifa) et 4 professeurs à temps plein et 6 à temps partiel, un **soit au total 16 salariés.**

Nous avons rédigé une charte d'engagement afin de fixer par écrit l'esprit dans lequel l'équipe travaille et un règlement intérieur de l'association, conformément à la législation.

Les entretiens annuels et professionnels sont réalisés par la Présidente. Les visites de la médecine du travail sont réalisées conformément à la loi et l'association est à jour de toutes ses obligations sociales : Caisse de sécurité sociale, AKTO.

3 - Bilan de la rentrée 2021/2022

Nombre d'adhérents et de bénéficiaires

À ce jour, au sein de la structure, les deux antennes ont procédé à l'inscription sur Imuse de **317** dossiers depuis la rentrée et 21 départs pour la plupart en décembre. Nous avons à ce jour **296** adhérents actifs : **40** en petite terre (dont 18 de Village d'Eva) et **256** en grande terre (Y compris les 4 classes option musique en collège, les 6 option musique CE2 et les CE1 de Boboka. Nous intervenons également chaque semaine au bénéfice de :

- 12 enfants en périscolaire à raison de 3h00 par semaine à Labattoir
- 305 enfants du CP au CM2 à l'école élémentaire de Boboka (chorale de l'école)

Les inscriptions se font tout au long de l'année avec un 2^{ème} pic en janvier. Les cotisations sont alors calculées au prorata des semaines de cours.

Localisations des cours

- **Siège social : 2 rue des 100 villas à Mamoudzou (depuis 1998)**
7 salles d'enseignement équipées – Patio d'accueil – Bureau direction – Salle des professeurs.
- **Village d'EVA à Pamandzi**
2 salles les mercredis après-midi et en semaine après 16h
- **Ecole élémentaire BOBOKA**
1 salle pour la découverte instrumentale par groupes de 6 élève CE1
En classe pour la FM des CE1
Préau pour les chorales
- **Ecole Labattoir 2**
1 salle pour les ateliers guitares/FM en périscolaire

Les instruments enseignés

Grande Terre: piano, guitare, guitare basse, violon, alto, violoncelle, clarinette, saxo, flûte traversière, batterie, gabussi, oud, chant

Petite Terre : piano, guitare, chant.

Les parcours – Cursus MUSICAUX

❖ Les premiers temps de l'apprentissage musical :

3 ans Jardin musical 0h30/semaine - Groupe de 4 à 5 enfants accompagnés

4 ans Éveil musical 0h45/semaine – Groupe de 5 à 7 enfants

5 ans Éveil musical 1h/semaine – Groupe de 5 à 10 enfants

Découvertes sonores, sensorielles, répertoire et codage musical simple, jeu sur instruments dédiés, motricité, exploration.

6 ans Pré-solfège 1h/semaine - Groupe de 5 à 10 enfants

Cours préparatoire au 1^{er} cycle instrumental – cours individuel 0h20

Répertoires et codages musicaux ludiques ne nécessitant pas la lecture. Programme spécifique CP

❖ Cursus diplômant théorique et adapté

À partir de 7 ans

3 activités - 3 Cycles de formation

Durée du 1^{er} cycle 4 à 5 ans selon la progression de l'élève

Durée du 2^{ème} cycle 3 à 5 ans – Durée du 3^{ème} cycle 2 à 4 ans

1) Pratique instrumentale

Cours individuels 0h30 ou 0h45 selon niveaux

Position, jeu, technique, œuvres répertoire varié par instrument.

2) Formation Musicale

- 1h. Groupe de 2 à 10 élèves Cycle 1

- Formation Musicale - 1h15. Groupe de 2 à 4 élèves Cycle 2 et 3

Écoutes, langage musical, écriture, lecture, en 3 cycles qualifiants.

3) Pratique collective

- **Chorale (0h45)** conseillée pour le 1^{er} cycle (1^{ère} à 4^{ème} année)

Groupe de 10 à 20 élèves

- **Ensembles (1h)** conseillés à partir de la fin du 1^{er} cycle

Groupe de 4 à 8 élèves – Musique de chambre – Musiques Actuelles Jazz – Traditionnel

Langage musical, harmonie, jeu, styles, analyse, improvisation....

À noter : La validation d'une fin de cycle se fait par Unités de Valeurs

- UV instrumentale (morceau imposé + déchiffrage)
- UV Formation musicale : écrit et oral
- UV Autonomie et projet personnel.
- UV pratique collective

Un cycle peut donc se valider par étapes

❖ Cursus libre adulte

- Instrument ou chant (0h30)
- Instrument ou chant avec FM intégrée (0h40)
- Formation musicale (voir cursus complet)
- Ensembles (voir cursus complet)

❖ Le cursus Option Musique en convention avec le Collège de Mgombani.

Il comporte en plus du cursus diplômant :

✓ Au collège

- 1h de chant et danses traditionnelles

✓ À l'école de musique :

- 0h30 à 1h : fabrication d'instruments de Mayotte et/ou
- 0h45 à 1h : gestion de projets artistiques
- 0h30 : temps de travail en autonomie au planning

❖ Le cursus Option Musique CE1 à l'école élémentaire de Boboka Mamoudzou.

Il s'agit d'une année de découverte

- ✓ Instrument
 - 0h45 par groupes de 6 à 7
- ✓ Formation musicale :
 - 0h45 de découverte du langage par groupes de 14
- ✓ Projet artistique
 - 1h création de chanson intégrée à un projet théâtre de la classe.
- ✓ Chorale :
 - 0h45 une semaine sur deux

L'arrêt des cours ne donne lieu à un remboursement des cotisations (et ce jusqu'à Noël) uniquement pour les enfants inscrits en classe d'éveil. Les cas de force majeure sont étudiés par le bureau (maladie...). S'il y a simplement désir d'arrêter, le remboursement ne pourra se faire qu'au remplacement du créneau horaire par un autre élève.

Cours manqués du fait du professeur : ils sont rattrapés

Cours manqués du fait de l'élève : le rattrapage n'est en aucun cas un dû.

La relation entre les familles et les enseignants est primordiale afin de suivre la progression et d'accompagner au mieux chacun dans son parcours d'apprentissage.

Depuis 2020, vous recevez un bulletin semestriel après une évaluation individuelle de chaque enfant pratiquant un instrument à partir du 1^{er} cycle.

(Sauf si les conditions sanitaires nous rendent dans l'impossibilité de faire des évaluations)

4- Programme de l'année 2021/2022 :

Programme réalisé depuis Septembre :

Rentrées scolaires sur tous les sites le **6 septembre 2021**

Périscolaire à Labattoir : **démarrage le 27 septembre.**

26 août 2021	Séance cueillette bois de raphia
04 septembre	Après- midi accueil adhérents plage de Bambo
17 et 19 septembre 2021	Journées Européennes du Patrimoine
08 octobre 2021	1 ^{ère} audition en grande terre
12 et 13 octobre 2021	Séances illustration du conte sur le <i>Mkayamba</i>
24 et 15 octobre 2021	Stage fabrication de Mkayamba à Chiconi
18 au 22 octobre 2021	Stage MAO avec DJ Praktika - concert au pôle culturel de Chirongui
03 décembre 2021	Audition en grande terre
07 décembre 2021	Représentation des 4 ^{ème} au collège - Audition en petite terre
11 décembre 2021	Audition en Grande Terre.
10 janvier 2022	Distribution des morceaux d'examens instruments et chants préparés
31 janvier au 12 février 2022	Evaluations en formation musicale de tous les élèves.
14 au 26 février 2022	Evaluations de tous les élèves instrumentistes à partir du cycle 1
19 février 2022	Finale du concours de Masheve à la médiathèque de Bandrele

Les grands dossiers à traiter en 2022

1) Administratifs et structurels

- Suivi du dossier déposé le 22 novembre 2021 pour obtenir l'appellation : établissement d'utilité publique permettant d'accéder à de nouveaux appels à projets tels que ceux proposés par la caisse de dépôts et consignations.

- Trouver un local pour redéployer l'offre de l'école en petite terre
- Travailler au conventionnement de l'option musique en primaire et revoir celui pour les niveaux collège.
- Dossier auprès du CD de l'ESS – nouvel appel à projet assez lourd pour lequel nous sommes accompagnés par France Active.

2) Pédagogiques - Équipe

- Finaliser les 10 contes musicaux (prévu en mai/juin)
- Développer les enseignements en petite terre
- Développer la musique taarab avec Matona arrivé dans l'équipe ainsi que l'apprentissage des instruments traditionnels.

5. Rapport d'activité 2021

Rapport d'activité en ANNEXE 1 page 8 complété du détail des 9 actions subventionnées en pièces jointes

Mis aux voix :

Abstention 0 – Contre 0 – L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

6. Bilan Financier 2021

Bilan financier simplifié en ANNEXE 2 page 10

Plaquette comptable disponible sur demande

La comptabilité ainsi que le volet social sont suivis par le cabinet d'expert-comptable, M.O.I à KAWENI – 97600 MAMOUDZOU et pour la première année, les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, Monsieur Djoumoi RAMIA de 3AMayotte

À noter notre bilan est réalisé du 1^{er} septembre au 31 août. Les bilans pour les partenaires sont réalisés par années civiles. Vous trouverez donc en annexe les bilans de 2021 (2020 ayant été envoyé l'an passé)

Il en ressort un total de produits **de 408 368€**, contre **407 618€** de charges.

Soit un bénéfice de **749€** que nous proposons de mettre en report dans le fonds associatif.

Les subventions s'élèvent à **189 909€** d'où l'intervention depuis 1 an du Commissaire aux Comptes Monsieur Djoumoi RAMIA.

À noter : Reste à percevoir :

Exercice 2020/2021 : 954.25€ répartis sur 6 foyers, malgré de nombreuses relances.

Mis aux voix :

Abstention 0 – Contre 0 – L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Des investissements ont été fait durant l'exercice 2020/2021 :

Accès handicapé à Mamoudzou – Travaux pour installer l'atelier de lutherie dans le jardin.

Isolation phonique 4 salles à Mamoudzou entièrement financés par la DAC

Ordinateur portable direction.

Nouveaux sièges piano et housses pour les gabussi

Pour l'exercice en cours, dépenses réalisées :

Couverture de la sortie de l'école vers le jardin.

Achat d'instruments pour les options musique : violoncelle, clarinettes, nouvelles housses pour anciens violons, ordinateur Mac pour la MAO

Les partenaires financiers de l'association.

À la date de l'AG, les dossiers suivants ont été déposés :

- CCPT/ANCT (Politique de la Ville de la Communauté de Commune de Petite Terre pour le dispositif Vigie
- DAC/ANCT : C'est Mon Patrimoine
- Maire de Mamoudzou : Option musique primaire BOBOKA
- PEAC 1^{er} degré : Option Musique BOBOKA
- DCP : Patrimoine et Option musique collège/lycé
- Muma : 1^{ère} convention pour recherche lutherie, suivi des fiches « mémoire des gestes », mission ethno, restitution Muma,
- DRAJES : FDVA pour soutien au poste de lutherie

Sont en cours de rédaction :

- DRAJES : jeunesse
- CD Appel à projet ESS : pépinière et délocalisation, transmission, partenariat avec Mlézi Maore et Appentis d'Auteuil. De la racine au son – développement de la filière

7. Accueil nouveau membre et renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

À noter La Présidente souligne l'importance que de nouveaux candidats rejoignent le Bureau afin d'apporter de nouvelles énergies. Nous n'avons eu aucune proposition malgré les messages envoyés, notamment à toutes les familles des élèves en option musique.

7

Fiche membres du bureau et Conseil d'Administratif ANNEXE 3 :

La constitution du bureau reste donc la suivante et doit être ratifiée par l'assemblée générale :

Présidente : Astrid CUSSI
Trésorière : Anic FANAMANA
Secrétaire : Jean Claude HENRY

Représentante légale et Directrice Générale : Cécile BRUCKERT

Mis aux voix :

Abstention 0 – Contre 0 – L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

LES ANNEXES

ANNEXE 1 - Rapport d'activité - année 2020/2021

Vous trouverez en pièces jointes les bilans 2021 des **9 actions** financées par des partenaires et dont les bilans détaillés sont demandés et réalisés par année civile.

Ces 9 actions sont réparties en **II AXES** :

I) AXE Patrimoine :

1) Zanzibar – 2) JEP – 3) *C'est Mon Patrimoine* - 4) Lutherie-recherches -transmission Option Musique

II) AXE Démocratisation des enseignements artistiques :

5) *Classes options musique collège/lycée* - 6) *option musique Boboka* - 7) *Périscolaire* - 8) *Vigie* - 9) *Soutien association*.

Les dates importantes par ordre chronologique de l'année scolaire 2020/2021

24 août 2020 Séance de cueillettes (*mvangati* – Raphia) avec groupe d'élèves pour préparer les ateliers de la rentrée.

Rentrées scolaires sur tous les sites le **7 septembre 2020**

Périscolaire à Labattoir : **démarrage différé au 26 octobre**.

18 et 20 septembre 2020	Journées Européennes du Patrimoine
28 septembre au 9 octobre 2020	Evaluations durant les cours de Formation musicale et en instruments comptant pour l'année 2019/2020 – Envoi des bulletins
10 et 12 octobre 2020	Stages écriture – Livre de Soiyarta « MI VIDA » avec groupe de jeunes et ARLL. A noter le récit est illustré et le livre va être édité par l'Université de Poitiers
11 octobre 2020	Cueillette citronnelle Combani
12 au 24 octobre	Travaux d'isolation de 4 salles de cours
22 et 23 octobre 2020	Stage fabrication Mkayamba à Chiconi
31 octobre 2020	Après-midi Mamoudzou et Soirée Combani audition 2 ^{ème} cycle
11 novembre 2020	Suite Stage fabrication Mkayamba
12 au 14 décembre 2020	Stage illustration contes musicaux
12 au 18 décembre 2020 et 24 au 30 décembre 2020	Animation musicale ACM durant les vacances - Grand élève ayant obtenu son BAFA 3.
11 janvier 2021	Distribution des morceaux d'examens instruments et chants préparés

Le couvre-feu et le confinement déclaré le 4 février nous a contraint de tenir les évaluations des élèves instrumentistes en Visio. Evaluations FM Décalées.

12 février 2021	Comité de pilotage en visio avec une vingtaine de partenaires.
25 février 2021	Assemblée général par échanges numériques et votes

1 au 13 mars 2021	Travaux entrée : retirer les escaliers, condamner une porte, allée bétonnée - élargissement du portail pour accessibilité – nouvelle grille.
15 au 27 mars 2021	Evaluations FM en présentiel
3 avril 2021	Concours de Masheve, filmé puis monté, disponible sur site et youtube.
5 avril 2021	Conte musical sur le Dzendze, filmé puis monté disponible sur notre chaine youtube
6 avril 2021	Envoie des bulletins du 1 ^{er} semestre
17 avril 2021	Conte musical sur la Firimbi, filmé puis monté, disponible sur site et youtube
19 avril 2021	Envoie des morceaux d'examen instrumentaux et chants préparés
27 avril 2021	Conte musical sur le Gabussi, filmé puis monté, disponible sur le site et youtube.
13 mai 2021	Studio avec musicien traditionnel rythmicien.
14 et 15 mai 2021	Stage illustration contes
31 mai au 12 juin	Evaluations FM de tous les élèves inscrits
4 juin 2021	Concert au CD pour l'exposition de la phonothèque de l'OI
14 au 25 juin	Evaluation de chaque élève instrumentiste
24 juin 2021	Fête de l'école BOBOKA – chorale pour tous – Guitaristes CE1
26 juin 2021	Réunion fin d'année équipe
28 au 30 juin 2021	Studio d'enregistrement <i>hale halele</i> fin des 10 contes écrits par les élèves
1 ^{er} et 2 juillet 2021	Rencontre avec les familles CE1 Boboka pour l'option musique
5 juillet 2021	Réunion d'information pour les nouveaux élèves en 6 ^{ème} option musique à Mgombani

9

Participation à de nombreuses réunions notamment :

- Collectif des Arts Confondus
- La CRESS (Économie Sociale et Solidaire)
- CCPT – ANCT
- VR/DAC/Collège : Option Musique – commission
- GIE UVOIMOJA : pour les postes d'Adulte Relais
- CNM : centre national des musiques en visio

ANNEXES 2 – Bilan financier - année 2021 – plaquette certifiée du Commissaire aux compte et 9 tableaux financiers des actions subventionnées

ANNEXE 3 – Le Conseil d’administration

- Présidente : Astrid CUSSI

Née le : 17/02/1965 à Rueil-Malmaison
Nationalité française
Domiciliée : 11bis ruelle Goulamhousen - 97615 PAMANDZI
Profession : Directeur Administratif & Financier
astridcussi3@gmail.com
Tél : 0639698552



- Secrétaire : Jean Claude HENRY

Né le 25/12/1949 à Dzaoudzi
Nationalité française
Domicilié : 16 rue du jardin 97615 Pamandzi
Profession : Consultant
jchenry976@orange.fr
Tél : 0639690802

- Trésorière : Anic FANAMANA

Née le 27/10/1975 à Mamoudzou Mayotte
Nationalité française
Domicile : 64 route nationale Mtsapere 97600 Mamoudzou
Comptable
lambagest@gmail.com
Tél : 0639697970

- Représentant légal et Directrice : Cécile BRUCKERT

Née le 09/03/1962 à Toul
Nationalité française
Domiciliée 10A ruelle Manga Mnadzi Moja
97600 Mtsapéré Mamoudzou
Directrice Musique À Mayotte
musiqueamayotte@wanadoo.fr
Tél : 0639204569